

« L'erreur de trop d'Antoine »

WALLONIE Willy Borsus (MR) réclame la démission du ministre CDH

- ▶ En 2008, André Antoine (CDH) avait imaginé le décret DAR, une procédure d'exception pour les grands projets wallons.
- ▶ Ce texte vient d'être invalidé.
- ▶ Pour l'opposition libérale, trop c'est trop : l'actuel ministre du Budget doit tirer les conclusions de cet échec.

ENTRETIEN

Cette fois la coupe est pleine pour les libéraux wallons. A Namur, le MR a depuis longtemps le ministre CDH du Budget dans son viseur. Mais l'invalidation par la Cour constitutionnelle du décret d'autorisation régionale (DAR), imaginé par André Antoine, est « l'erreur de trop », selon le chef de groupe Willy Borsus.

Comment le MR a-t-il analysé la décision de la Cour constitutionnelle et ses conséquences dans la gestion du territoire wallon et des grands projets d'infrastructure ?

Se rend-on compte que les chantiers concernés par le DAR comptent pour un milliard d'euros ? C'est un fantastique fiasco juridique et politique. A tel point que se pose légitimement la question de la poursuite des fonctions ministérielles d'André Antoine...

Vous réclamez ici la démission du ministre ?

Mais dans la plupart des gouver-

nements du monde, il aurait déjà démissionné... Parce que cet échec n'est pas le premier accident du ministre. Et que celui-ci se propose même de persévérer puisqu'il revendique d'avoir des idées pour rédiger un nouveau décret DAR... La question de la responsabilité se pose vraiment. Cette affaire, c'est l'erreur de trop pour André Antoine.

Mais celui-ci n'est plus en charge de l'aménagement du territoire. Le décret a été corrigé ensuite et a poursuivi sa vie...

C'est exact, et il faudra un jour mesurer tout ce que ce texte a coûté à la Wallonie depuis 2008, avec André Antoine puis Philippe Henry, le ministre en charge de ces matières. Combien d'études, d'évaluations, de frais de justice et d'avocats ? Des centaines de milliers d'euros gaspillés. Je veux la transparence.

Que proposez-vous sur le fond, c'est-à-dire la gestion des grands projets structurants d'intérêt général ?

Il faut trouver un nouvel équilib-



« Dans la plupart des gouvernements du monde, le ministre André Antoine aurait déjà démissionné », affirme Willy Borsus, le chef de l'opposition libérale au parlement wallon. © PIERRE-YVES THIENPONT.

bre juridique et réglementaire pour ces dossiers. Les riverains doivent avoir la parole, mais en amont des procédures.

La réforme du Code de l'aménagement, le Cwatupe, est-elle une belle occasion d'avancer ?

Gare ! Il ne s'agit pas de faire passer cette réforme à la hussarde sous prétexte que le DAR pose problème. Il faut de la détermina-

tion, mais aussi de l'humilité politique. Toute proposition devra être soumise à une analyse juridique très fine pour éviter une fois pour toutes les ornières.

La semaine prochaine s'ouvre le débat budgétaire avec... André Antoine aux manettes, normalement. Ambiance...

A qui le dites-vous ? C'est seulement ce jeudi que le parlement et

la Cour des comptes ont reçu les 250 pages de l'exposé général du budget. Hors délai ! Du jamais-vu ! Comment les députés peuvent-ils faire leur travail sérieusement dans ces conditions ? Il y a pourtant plusieurs semaines que le ministre Antoine a dit avoir abouti sur ce budget... ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET